



RETURN BIDS TO : - RETOURNER LES SOUMISSION À:

**Canada Revenue Agency
Agence du revenu du Canada**
See herein / Voir dans ce document

Proposal to: Canada Revenue Agency
We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein and/or attached hereto, the goods and/or services listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition à : l'Agence du revenu du Canada
Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, en conformité avec les conditions énoncées dans la présente incluses par référence dans la présente et/ou incluses par référence aux annexes jointes à la présente et ci-jointes, les biens et/ou services énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Bidder's Legal Name and Address - (ensure the Bidder's complete legal name is properly set out)
Raison sociale et adresse du Soumissionnaire - (s'assurer que le nom légal au complet du soumissionnaire est correctement indiqué)**

Bidder is required to identify below the name and title of the individual authorized to sign on behalf of the Bidder – Soumissionnaire doit identifier ci-bas le nom et le titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire

Name /Nom

Title/Titre

Signature

Date (yyyy-mm-dd)/(aaaa-mm-jj)

(____)_____
Telephone No. – No de téléphone

(____)_____
Fax No. – No de télécopieur

E-mail address – Adresse de courriel

AMENDMENT TO REQUEST FOR PROPOSAL / MODIFICATION DE DEMANDE DE PROPOSITION

Title – Sujet Solution de mise à l'essai d'entreprise	
Solicitation No. – No de l'invitation 1000338642	Date (yyyy-mm-dd) (aaaa-mm-jj) 2017-12-05
Amendment No. - N° modif. 02	
Solicitation closes – L'invitation prend fin on – le 2017-12-22 (yyyy-mm-dd) (aaaa-mm-jj) at – à 2:00 P.M. / 14 h	Time zone – Fuseau horaire EDT/HAE Eastern Daylight Time/ Heure Avancée de l'Est
Contracting Authority – Autorité contractante Name – Nom : Shawn Woods Address – Adresse : 250 Albert Street, Ottawa, ON K1A 0L5 E-mail address – Adresse de courriel : Shawn.Woods@cra-arc.gc.ca	
Telephone No. – No de téléphone (613) 291-9615	
Fax No. – No de télécopieur (613) 957-6655	
Destination - Destination See herein / Voir dans ce document	
THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT. LE PRÉSENT DOCUMENT COMPORTE UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ.	



MODIFICATION n° 02 À LA DEMANDE DE SOUMISSIONS

La modification à cette demande de soumissions est émise aux fins suivantes :

1. Répondre aux questions suivantes soumises durant la période de soumissions, conformément à la DDP.
2. Modifier la DDP.

1. QUESTIONS ET RÉPONSES

- Q2.** L'ARC demande un taux horaire concernant l'option d'achat des services d'une ressource en architecture ou en génie pour les services professionnels sur place selon les besoins. Toutefois, le niveau d'expérience de la ressource n'est pas défini. Nous demandons respectueusement que l'ARC revoie le tableau pour y inclure trois niveaux de ressources : employés ayant de l'ancienneté – plus de dix années d'expérience; employés intermédiaires – plus de cinq années d'expérience; employés moins anciens – moins de cinq années d'expérience.
- R2.** Veuillez consulter la modification n° 2 à la DDP pour constater les changements apportés à l'article 7.14 et à l'Annexe A – Énoncé des exigences.
- Q3.** À la page 23 du document de 79 pages, à la clause O9, l'ARC demande que chaque édition du logiciel proposé dans le cadre de la solution de mise à l'essai d'entreprise soit fournie en anglais et en français ou qu'elle soit bilingue (anglais-français). Nous demandons respectueusement que la clause O9 soit modifiée comme suit : « Chaque édition du logiciel proposé dans le cadre de la solution de mise à l'essai d'entreprise doit être fournie en anglais et en français ou doit être bilingue (français-anglais) dans la mesure où une telle édition est disponible. »
- R3.** Veuillez consulter la modification n° 2 à la DDP pour constater les changements apportés à l'Annexe A – Énoncé des exigences.

2. MODIFICATIONS À LA DDP

1. À l'Appendice 1 – Critères obligatoires, insérez la lettre « O » à chaque numéro d'exigence figurant dans la première colonne des tableaux intitulée « N° de l'exigence ».
2. À l'Annexe A – Énoncé des exigences, supprimez les trois dernières colonnes des tableaux. Les colonnes intitulées « Conforme Oui, Conforme Non » et « Référence (emplacement/numéro de page) » ne concernent pas l'Annexe A – Énoncé des exigences.
3. À l'Appendice 1 – Critères obligatoires, supprimez le paragraphe 9 en entier et remplacez-le par ceci :



N° de l'exigence	Description de l'exigence	Conforme		Référence (emplacement/ numéro de page)
		Oui	Non	
O9.	Dans chaque édition (composant logiciel), toutes les fonctions doivent être disponibles en anglais et en français ou être bilingues (anglais-français). Par souci de clarté, « édition » fait référence à chacun des composants logiciels qui constituent la solution de mise à l'essai d'entreprise.			

4. À l'Annexe A – Énoncé des exigences, supprimez l'exigence 11 en entier et remplacez-la par ceci :

N° de l'exigence	Description de l'exigence
11.	Dans chaque édition (composant logiciel), toutes les fonctions doivent être disponibles en anglais et en français ou être bilingues (anglais-français). Par souci de clarté, « édition » fait référence à chacun des composants logiciels qui constituent la solution de mise à l'essai d'entreprise.

5. À l'article 7.14 intitulé **Processus d'autorisation de tâches (pour la partie du contrat portant sur les services professionnels et la formation)** supprimez l'avant-dernier paragraphe (commençant par « Tous les travaux effectués en vertu de... ») et remplacez-le par ceci :

Tous les travaux effectués en vertu de l'autorisation de tâches doivent être exécutés à la satisfaction de l'ARC, conformément aux modalités du contrat, à l'autorisation de tâches et à l'annexe A, exigences n^{os} 6 et 7. Un curriculum vitæ des personnes proposées doit être fourni avant la production de l'autorisation de tâches aux fins de la validation des exigences en matière d'expérience.

6. A l'Annexe A – Énoncé des exigences, supprimez l'exigence 6 en entier et remplacez-la par ceci :

N° de l'exigence	Description de l'exigence
6.	L'entrepreneur doit fournir une ressource en architecture ou en génie qui accomplira les tâches suivantes selon les besoins, au moyen de la production d'une autorisation de tâches :



N° de l'exigence	Description de l'exigence
	<p>a) l'installation et la configuration d'une solution de mise à l'essai d'entreprise; b) la modification des conceptions techniques de l'architecture, au besoin, pour la mise en œuvre d'une solution durable de mise à l'essai d'entreprise; c) la détermination de la meilleure méthode de mise en œuvre de la solution de mise à l'essai d'entreprise; d) la documentation de toute spécification de conception connexe nécessaire à la mise en œuvre de la solution de mise à l'essai d'entreprise.</p> <p>Le personnel fourni issu de cette catégorie pour ces services doit :</p> <ul style="list-style-type: none">- avoir participé à un minimum de deux projets au cours des cinq dernières années dans le cadre desquels il était responsable de l'installation et de la configuration d'une solution de mise à l'essai d'entreprise;- avoir participé à un minimum de deux projets au cours des cinq dernières années dans le cadre desquels il a réalisé des conceptions techniques de l'architecture pour la mise en œuvre d'une solution durable de mise à l'essai d'entreprise, et a modifié ces conceptions au besoin;- avoir participé à un minimum de deux projets au cours des cinq dernières années dans le cadre desquels il a déterminé la meilleure méthode de mise en œuvre de la solution de mise à l'essai d'entreprise;- avoir participé à un minimum de deux projets au cours des cinq dernières années dans le cadre desquels il était responsable de la documentation de toute spécification de conception connexe nécessaire à la mise en œuvre de la solution de mise à l'essai d'entreprise. <p>L'expérience sera confirmée par la présentation d'un curriculum vitæ au moment de la demande.</p>

7. A l'Annexe A – Énoncé des exigences, supprimez l'exigence 7 en entier et remplacez-la par ceci :

N° de l'exigence	Description de l'exigence
7.	<p>L'entrepreneur doit fournir la formation suivante au personnel opérationnel de l'ARC relativement au répertoire de la solution de mise à l'essai d'entreprise et aux composants connexes, selon les besoins, au moyen de la production d'une autorisation de tâches :</p> <p>a) formation sur l'installation, la configuration et le montage; b) formation sur l'administration et l'interface utilisateur.</p> <p>Le personnel fourni issu de cette catégorie pour ces services doit :</p>



N° de l'exigence	Description de l'exigence
	<ul style="list-style-type: none">- avoir participé à un minimum de deux projets au cours des cinq dernières années dans le cadre desquels il a donné de la formation sur l'installation, la configuration et le montage d'une solution de mise à l'essai d'entreprise;- avoir participé à un minimum de deux projets au cours des cinq dernières années dans le cadre desquels il a donné de la formation sur l'administration et l'interface utilisateur d'une solution de mise à l'essai d'entreprise. <p>L'expérience sera confirmée par la présentation d'un curriculum vitæ au moment de la demande. C'est au moment de la production de l'autorisation de tâches que sera déterminé si le personnel doit parler français ou anglais.</p>

TOUTES AUTRES MODALITÉS DU CONTRAT DEMEURENT SANS CHANGEMENT.